



NOTICE D'UTILISATION

Le détecteur d'intrusion à micro-ondes CR 15 B est un système de protection antivol complet, logé dans un coffret imitant une enceinte acoustique de faibles dimensions, et livré prêt à l'utilisation.

Le coffret contient l'ensemble des éléments de base d'un système d'alarme, soit :

- 1 radar directionnel HYPERFREQUENCE portée réglable de 0 à 15 M.
- 1 centrale d'alarme
- 1 sirène électronique
- 1 batterie au plomb étanche
- 1 chargeur automatique

I - PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT :

La clé étant tournée sur MARCHE, un voyant placé derrière le tissu de la face avant du coffret s'allume et reste allumé pendant environ 2 MINUTES, puis s'éteint. Pendant que le voyant est allumé, aucune alarme ne peut être déclenchée, ce temps étant prévu pour permettre à l'utilisateur de quitter les lieux après la mise en marche du détecteur, sans déclencher d'alarme.

Une fois le voyant éteint, le détecteur passe aussitôt à l'état de VEILLE. Alors tout mouvement significatif dans le champ protégé par le détecteur déclenchera la sirène incorporée avec un retard de 30 à 40 secondes, destiné à permettre le retour de l'utilisateur, sans déclencher d'alarme.

II - REGLAGES

En préalable à toute explication, il faut rappeler que, comme tout système d'alarme, le détecteur CR 15 fonctionne sur batterie, même lorsque le cordon est raccordé au secteur, celui-ci n'étant destiné qu'à assurer la charge de la batterie.

Par conséquent, la batterie n'étant pas livrée chargée, il est indispensable de raccorder l'appareil au secteur pendant 1/2 heure au moins avant de procéder aux réglages.

EN AUCUN CAS L'ARRIERE DU COFFRET NE DOIT ETRE DEMONTE, SANS AVOIR PREALABLEMENT DEBRANCHE L'APPAREIL DU SECTEUR.

1) Mettre la clé en position ARRET (sens inverse des aiguilles d'une montre) - Débrancher le secteur - Démontez le panneau arrière en retirant les 4 VIS, la sirène se déclenche parce que le commutateur à levier assurant l'auto-protection, bascule. Bloquer le levier avec un morceau de ruban adhésif, afin de stopper la sirène.

2) Placer l'appareil dans un meuble ou un placard ou sur un rayon à une hauteur comprise entre 0,80 M et 1,20 M, la face avant en tissu étant dirigée vers la zone à protéger.

Une des particularités du détecteur CR 15 B étant que son rayonnement traverse les matériaux de construction légers (à condition qu'ils ne soient ni métalliques ni humides), l'appareil peut se placer sans inconvénient dans un meuble fermé, sans que soit altérée sa faculté de détection. De même, il peut détecter à travers les cloisons légères et sèches.

3) Tourner le POTENTIOMETRE DE PORTEE de 1/4 de tour dans le sens des aiguilles d'une montre. Tourner la clé SUR MARCHE. (sens des aiguilles d'une montre).

4) Attendre 30 secondes avant de poursuivre, afin de permettre au radar de se stabiliser, et s'éloigner au maximum de l'appareil tout en restant bien en face.

5) Afin de réaliser un réglage facile, il est conseillé d'opérer seul en l'absence de toute personne dans le local protégé ceci afin d'éviter des mouvements aléatoires de nature à fausser le réglage. COUPER LES TUBES FLUORESCENTS.

6) Avancer lentement de 2 pas en direction du coffret, puis s'immobiliser : le voyant clignote 3 à 4 fois puis se rallume, indiquant que le radar a détecté votre mouvement.

Si le voyant ne clignote pas, continuer à avancer de 2 pas en 2 pas jusqu'à ce qu'il clignote.

7) Ensuite, reculer toujours de 2 pas en 2 pas, en vous éloignant de l'appareil jusqu'à ce que tout clignotement cesse.

La zone dans laquelle un déplacement de 2 pas provoque le clignotement du voyant, correspond à la zone protégée par le radar.

Si celle-ci est jugée insuffisante, tourner à nouveau millimètre par millimètre le potentiomètre de portée jusqu'à couvrir la distance voulue MOINS 1 METRE.

8) Si le voyant s'éteint en cours de réglage, ramener la clé à l'arrêt. Attendre 3 secondes puis la remettre en position MARCHE : cette opération qui permet de disposer de 2 minutes supplémentaires pour le réglage, peut être répétée autant que nécessaire sans inconvénient.

9) Continuer le test de marche, en vous déplaçant cette fois dans toutes les directions, tout en observant le voyant, afin de juger de la surface couverte par le radar. Agir si nécessaire sur le potentiomètre de portée.

Cependant, VEILLEZ A AJUSTER CE REGLAGE EXACTEMENT EN FONCTION DE LA ZONE A PROTEGER. Il n'est pas nécessaire par exemple de laisser le potentiomètre de portée au maximum, si la longueur du local à protéger n'est que de 10 M. Les lieux ne seront pas davantage protégés, par contre on peut provoquer des alarmes injustifiées dues à une puissance de rayonnement excessive. De plus les ondes émises risquent d'être renvoyées vers le radar et de constituer une zone de détection parfois nuisible à l'arrière du radar.

En règle générale, si le radar étant simplement posé sur un meuble à l'arrière duquel on peut évoluer, on constate qu'il détecte un mouvement produit derrière lui, il faut conclure qu'il y a des réflexions parasites, dans ce cas il suffit soit de diminuer la portée, soit d'orienter différemment le radar.

10) Dans le cas où il s'agit d'un petit magasin muni d'un rideau ou d'une grille métallique, il est important de s'assurer que le rideau ou la grille ne déclenchent pas d'alarme s'ils sont secoués fortement. Si tel est le cas il faut modifier l'orientation ou retoucher la portée.

11) Si on constate que le voyant clignote alors qu'aucun mouvement apparent n'est constaté, il convient de rechercher la cause de ce déplacement qui risque d'être à l'origine de fausses alarmes éventuelles.

12) Refaire une série d'essais afin de contrôler la portée en se déplaçant à vitesse normale.

13) Repérer soigneusement la bonne position du réglage puis procéder comme suit à une vérification d'ensemble.

14) Tourner la clé SUR ARRET puis SUR MARCHE, simuler le départ.

15) Attendre l'extinction du voyant, et après avoir pénétré dans le champ du radar, cesser tout déplacement.

16) Attendre 30 à 40 secondes : les sirènes se déclenchent alors, pendant 2 minutes.

17) Tourner la clé SUR ARRET.

18) Remonter le panneau arrière après avoir retiré le ruban adhésif bloquant le microcontact d'auto-protection et raccorder au secteur.

IL EST IMPORTANT DE NE JAMAIS DECONNECTER L'APPAREIL DU SECTEUR, (SAUF AVANT OUVERTURE DU PANNEAU) AFIN D'ASSURER EN PERMANENCE LA CHARGE DE LA BATTERIE.

III – MISE EN SERVICE :

Une fois le réglage effectué, la mise en service consiste simplement à tourner LA CLE DE CONTACT, d'un quart de tour. Observer cependant, si dès la mise en service le voyant ne clignote pas en permanence (défaut) ou s'il ne s'allume pas du tout (alimentation défectueuse).

IV – PARTICULARITES :

Dans son comportement, le détecteur CR 15 B se distingue essentiellement des détecteurs de mouvements traditionnels par les caractéristiques suivantes :

1) **DIAGRAMME DE RAYONNEMENT** : sur la planche jointe figurant le diagramme de rayonnement THEORIQUE, chaque carreau représente 1 M², soit un carré de 1 M de côté sur le terrain. Le trait gras englobe la totalité de la zone protégée, lorsque le réglage de portée du radar CR 15 B est au maximum.

Au centre de cette zone est dessinée une surface hachurée en forme de cigare, qui représente la zone de sensibilité maximum à l'intérieur de laquelle la puissance rayonnée par le radar est notablement plus importante que dans le reste du diagramme.

2) **OPACITE DES MATERIAUX** : les ondes émises par le CR 15 B dans la ZONE de sensibilité MAXIMUM, traversent avec très peu d'atténuation : le verre, le bois, les matériaux de construction, les matières plastiques, les tissus.

Elles sont très atténuées par les cloisons humides, le bois vert, le bois massif ancien et certaines peintures graphitées ou métallisées et ne traversent pas les métaux, ni le béton armé. Au contraire les métaux se comportent comme des réflecteurs et renvoient les ondes dans toutes les directions.

Dans la ZONE de moindre SENSIBILITE : les ondes émises par le radar CR 15 B sont beaucoup plus atténuées et ne traversent pratiquement aucun matériau.

Cependant cette règle n'est pas absolue et le comportement de l'émission est susceptible de varier en fonction de l'environnement (structure, surface, épaisseur et emplacement des matériaux).

V – CONSEILS D'UTILISATION

1) **LOCAUX A FORT POUVOIR REFLECTEUR** : les locaux contenant de grandes surfaces de métaux ou de nombreux rayonnages, tels les locaux industriels, magasins d'alimentation, entrepôts de stockage constituent un cas particulier.

En effet, la présence importante des surfaces réfléchissantes favorise considérablement les ondes stationnaires par réflexions successives, il convient alors de s'assurer que ces réflexions ne favorisent pas des détections parasites à l'arrière de l'appareil.

2) **DECLENCHEMENTS INJUSTIFIES** : toutes les précautions ont été prises afin d'éviter des déclenchements injustifiés :

- Intégration des faibles signaux
- Choix de la fréquence dans une bande réservée aux détecteurs antivol.
- Filtrage des parasites.
- Discrimination de vitesse.

Si malgré tout, il subsiste des alarmes injustifiées, vérifier les points suivants l'appareil étant toujours raccordé au secteur par l'intermédiaire de l'alimentation générale (batterie et chargeur réglé).

- Faire fonctionner les appareils électriques susceptibles de rester en service en même temps que le radar et observer qu'il n'y a pas de déclenchement.

Dans le cas contraire, il est nécessaire de les munir individuellement d'un antiparasite.

- Vérifier qu'il n'y a pas de tuyaux en matière plastique encastrés dans les cloisons et susceptibles à certains moments de conduire un écoulement de liquide.

- Vérifier après avoir placé le CAVALIER SENSIBILITE en position 3 si l'ascenseur de l'immeuble n'est pas en cause.

- Contrôler si la tension d'alimentation en courant continu (12 VCC) se trouve bien dans les tolérances admises.

- Constater que les véhicules passant à proximité ne provoquent pas de déclenchement.

VI - EXTENSIONS DU SYSTEME :

Grâce à sa structure modulaire le détecteur CR 15 B permet un grand nombre d'extensions.

1) BRANCHEMENT DE SIRENES EXTERIEURES :

- Sirène électronique standard type ES 86 :

Raccorder après avoir retiré la résistance en place, les 2 câbles de la sirène extérieure comme suit, sur la CARTE CENTRALE.

Négatif (fil bleu ou noir)	Borne 3
Positif (fil rouge)	Borne 4

Si le détecteur est en marche et que l'on coupe le câble de la sirène extérieure, la sirène incorporée dans le coffret déclenche immédiatement.

- Sirène électronique auto-alimentée type ES 125 A ou ES 130 A

Laisser la résistance en place sur les points 3 et 4 du bornier de la CARTE CENTRALE et raccorder la sirène comme indiqué sur la notice qui l'accompagne.

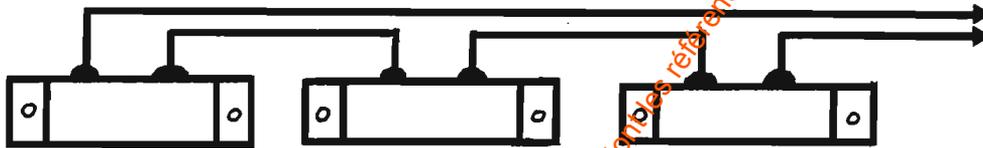
2) BRANCHEMENT DE DETECTEURS SUPPLEMENTAIRES

Une entrée détection supplémentaire prévue aux bornes 5 et 6 de la CARTE CENTRALE permet de recevoir tous les types de détecteurs destinés à compléter éventuellement l'installation. Cette entrée est à déclenchement immédiat, si elle est sollicitée après extinction du voyant.

Lorsqu'elle n'est pas utilisée, elle doit nécessairement être bouclée par la résistance fournie, qui par contre devra être retirée en cas d'utilisation.

- Contacts magnétiques ou détecteurs de chocs

Raccorder les détecteurs montés en série comme indiqué ci-dessous :



- Radar supplémentaire Type HR 15

Avant tout raccordement, déconnecter le secteur et la batterie.

Bornier radar supplémentaire

Borne 7
Borne 8
Borne 1
Borne 2

Bornier CARTE CENTRALE

Borne 5
Borne 6

Radar

Borne 7
Borne 8

- Autres détecteurs

Tous les types de détecteurs à contacts de sortie NORMALEMENT FERMES peuvent être raccordés à la CARTE CENTRALE.

3) BUZZER TYPE ES 12

Si le détecteur CR 15 B doit détecter à travers une cloison, le réglage de portée impose la nécessité qu'une personne observe le clignotement du voyant pendant que l'autre se déplace. Afin de pallier à cet inconvénient et d'obtenir un réglage plus précis, il est conseillé d'utiliser un BUZZER TYPE ES 12.

- DEBRANCHER LE SECUREUR

- Raccorder le BUZZER comme suit

Fil noir	Borne 4 du RADAR
Fil rouge	Borne 7 du RADAR

- Placer le cavalier de sensibilité en position 1 (sur cette position du cavalier le RADAR déclenche au moindre mouvement - Sur la position 2, il déclenche pour 1 pas).

- Tourner la clé SUR MARCHÉ et attendre 30 secondes. Ensuite procéder au réglage comme indiqué au chapitre II. Le BUZZER se fera entendre à chaque détection du RADAR, et le réglage s'en trouvera facilité.

- Une fois le réglage terminé, retirer le BUZZER, replacer le cavalier en position 3, remonter le panneau arrière et raccorder au secteur.

VII - CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

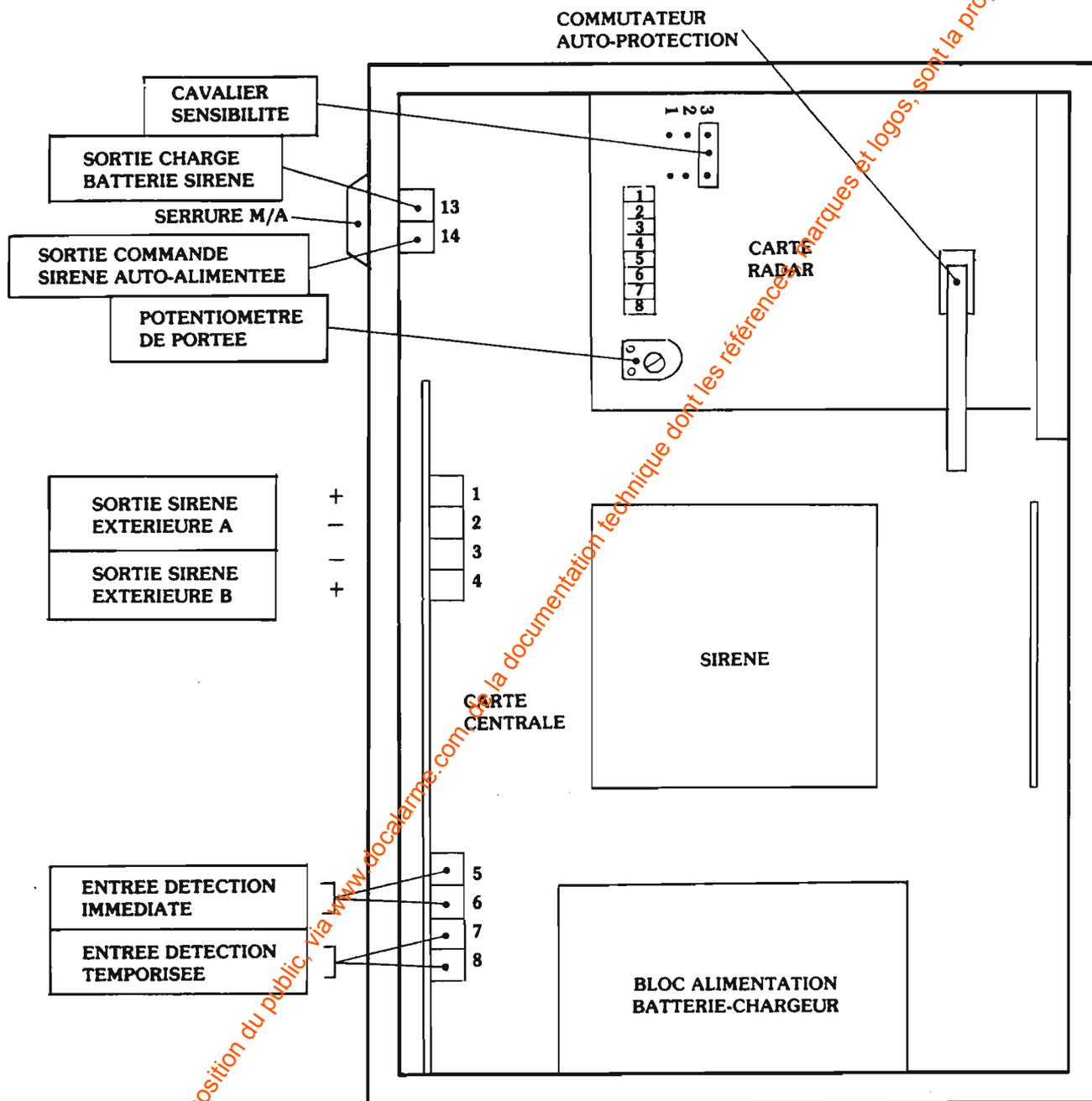
1) ALIMENTATION : BATTERIE	: 12 VOLTS/4 AMPERES
CHARGEUR	: 220 VOLTS alternatif courant max. 300 mA/14 V

2) CONSOMMATION : 7 mA/14 V

3) RADAR :

- Fréquence F_0 : 2450 Mhz + 20 Mhz
- Largeur de bande F_0 : < 1 Mhz
- Puissance rayonnée maximum : < 1 mW
- Diagramme de rayonnement du lobe principal - Plan horizontal : 60°
- Diagramme de rayonnement du lobe principal - Plan vertical : 30°
- Portée maximum sur un homme au pas en champ libre : 15 M (réglable)

DETECTEUR MONOBLOC CR 15 B VUE ARRIERE PANNEAU RETIRE



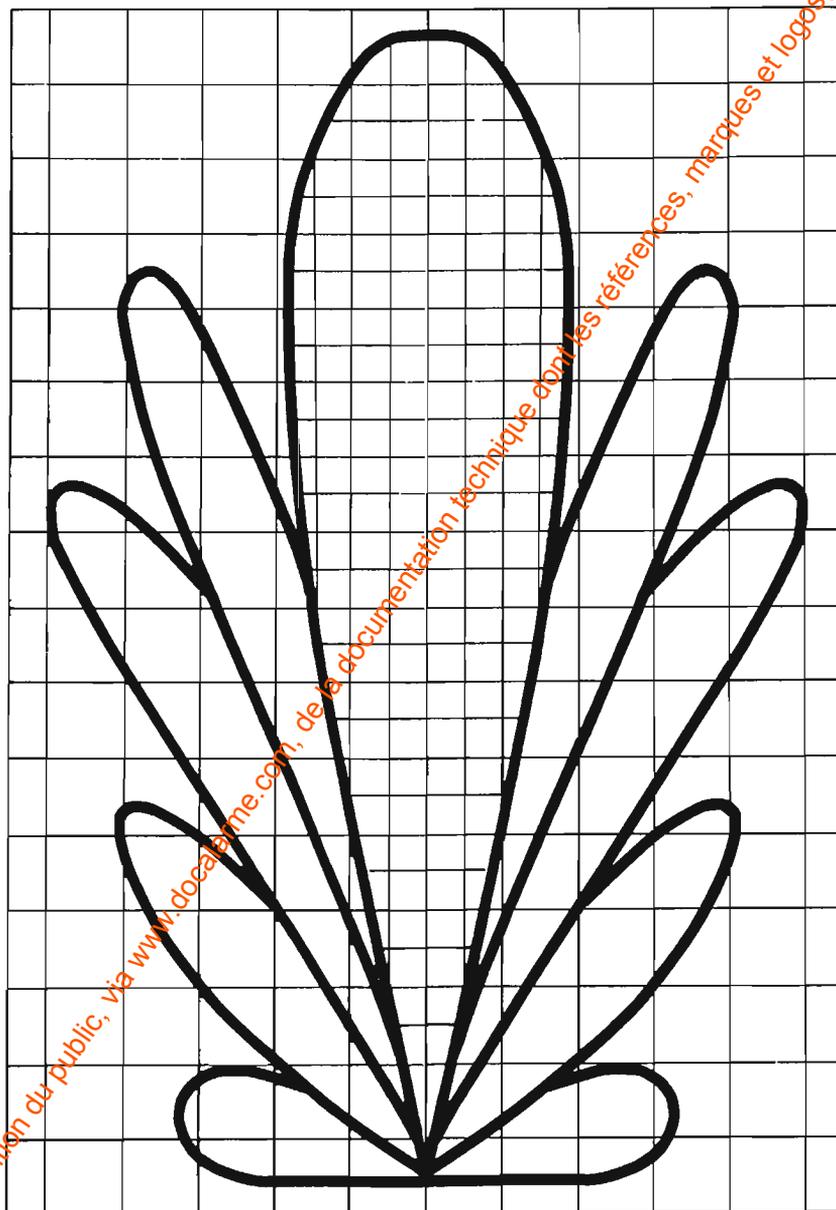
NOTA : LES SEULS ELEMENTS REPRESENTES SUR CE CROQUIS SONT CEUX QUI SONT NECESSAIRES AUX RACCORDEMENTS ET REGLAGES.

CE CROQUIS N'EST PAS A L'ECHELLE.

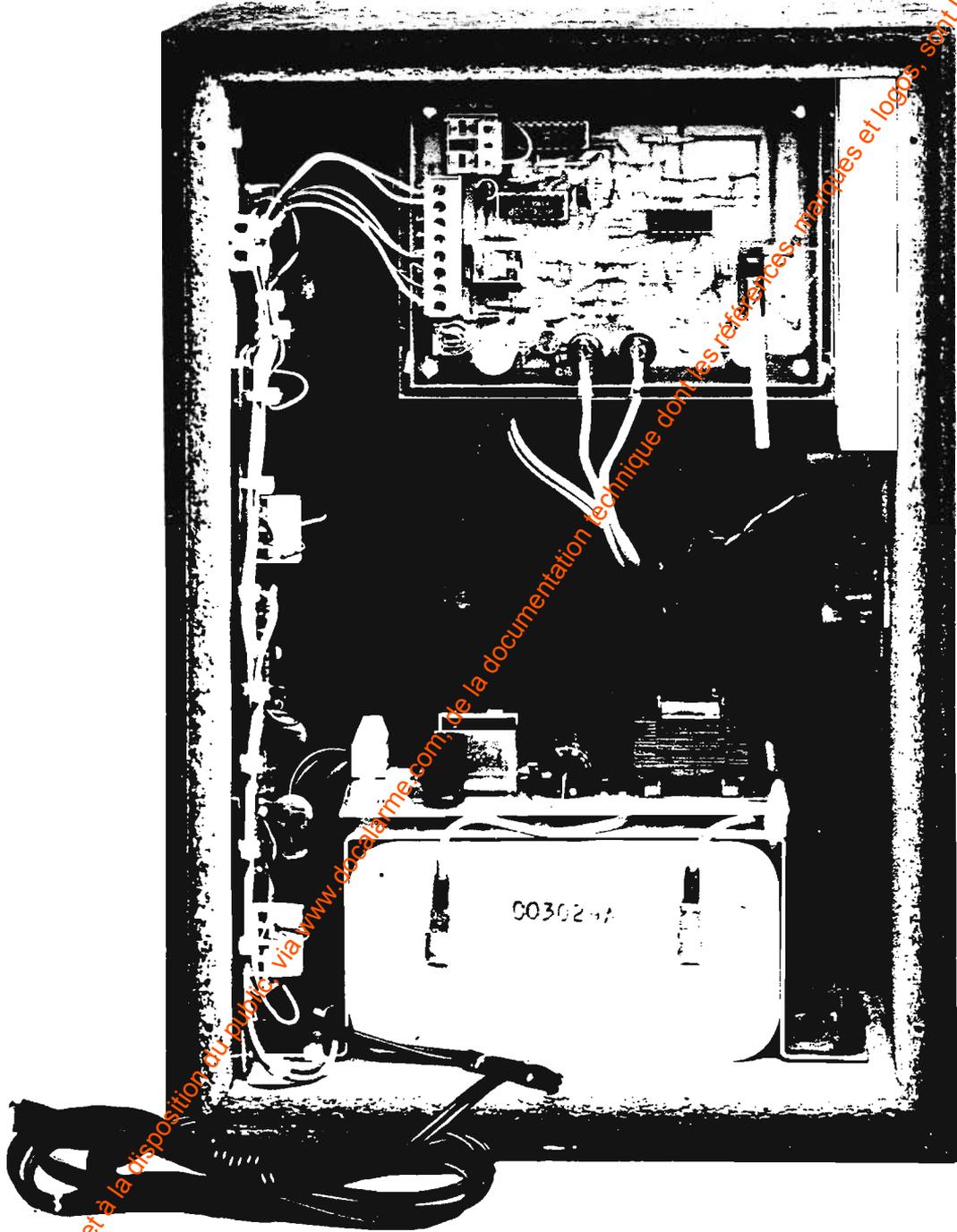
www.absolualarme.com met à la disposition du public, via www.docalarme.com, la documentation technique dont les références, marques et logos, sont la propriété des détenteurs respectifs

DIAGRAMME DE RAYONNEMENT THEORIQUE EN CHAMP LIBRE

PLAN HORIZONTAL



ECHELLE : 1 CARREAU = 1 METRE SUR LE SITE



www.absolualarme.com met à la disposition du public, via www.docalarme.com, de la documentation technique dont les références, marques et logos, sont la propriété des détenteurs respectifs